

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artVeille&pagename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille&cid=1250260468627>

lundi 18 octobre

Rechercher

ok

UN SERVICE




[Actualités](#)
[Dossiers Législatifs](#)
[Espaces](#)
[Expériences](#)
[Publications](#)

Actualités

DÉPENDANCE

Concours national des villes : 60 collectivités récompensées pour leurs politiques en faveur des aînés

publié le 15 octobre 2010

"L'enjeu des séniors est historique. La dépendance, ce sera le plat de résistance après le hors d'œuvre de la réforme des retraites", a prévenu le 13 novembre François Rivière, le président de l'association organisatrice du Concours national des villes. L'édition 2010 de cette opération de promotion des bonnes pratiques développées par les collectivités locales – opération lancée il y a deux ans suite à la remise du "Pacte des villes pour vivre ensemble" à Christine Boutin alors ministre du Logement – était en effet consacrée aux initiatives locales en faveur des personnes âgées, sous la bannière "Les aînés au cœur de nos villes et de nos territoires". Avec, aussi, un autre intitulé plus offensif : "Cinquième risque social, le combat des villes et des départements". Alors qu'en 2008, la première édition de ce concours avait été principalement centrée sur l'aménagement urbain, il s'agissait cette fois de "détecter et mettre en valeur les projets et solutions nouvelles pour l'accompagnement des personnes âgées" que proposent les villes, EPCI et départements. Et, à terme, de réaliser ainsi "une véritable cartographie des bonnes pratiques développées par les collectivités locales en faveur des aînés".

Chaque collectivité candidate devait présenter un dossier sur ses actions ou projets incluant au moins trois aspects parmi cinq thématiques : maintien à domicile et gérontotechnologies ; loisirs et services aux aînés (culture, sports, nutrition, maison des aînés...) ; environnement et sécurité (transport, habitat, prévention...) ; participation sociale, solidarité (démocratie participative, cohabitation intergénérationnelle...) ; formation et recherche dans les métiers liés à la perte d'autonomie.

Sur 105 collectivités candidates (représentant au total pas moins de un Français sur trois), 60 dossiers ont été distingués – ceux de 52 villes, de six départements et de deux communautés. Parmi ces 60 lauréats, dont les élus se sont vu remettre leurs prix le 13 novembre à Paris dans les locaux de la Caisse des Dépôts, partenaire du dispositif, dix ont reçu un "Prix national" récompensant leur politique globale. Il s'agit de Brest, Dijon, Nice et Orléans pour les villes de plus de 100.000 habitants, de Cannes, Epinay-sur-Seine, Istres et le Puy-en-Velay pour les villes de moins de 100.000 habitants, de Rennes Métropole pour les agglomérations et du conseil général de la Loire pour les départements.

"Un vrai sujet d'intérêt général"

Les autres prix étaient quant à eux thématiques. Parmi les lauréats, on peut mentionner Agen pour la mise en place d'un fonds d'adaptation du logement permettant de faire appel à tous les leviers financiers existants. "A Agen, les deux-tiers de nos aînés ont des revenus inférieurs à 1.000 euros par mois", a relevé le député-maire de la ville, Jean Dionis du Séjour, faisant plus globalement part de son "inquiétude et angoisse" face à "la facture financièrement tellement lourde" de la dépendance à laquelle le pays va devoir faire face. Autre exemple, celui du département "le plus âgé de France", la Creuse, qui s'est vu décerner un prix spécial "gérontotechnologies" pour le déploiement d'une solution complète de domotique pour faciliter le maintien à domicile. Une politique sociale qui a des répercussions en termes de développement économique avec, notamment, la mise en place d'une filière dédiée à la domotique adaptée à la dépendance à l'université de Limoges et l'ouverture prochaine d'un centre de ressources et d'un incubateur/pépinière d'entreprises. Une bonne illustration de ce qu'avait auparavant déclaré Nora Berra, la secrétaire d'Etat chargée des Aînés en introduction à cette remise de prix. Celle-ci a en effet entre autres évoqué la nécessité de "bâtir une économie du vieillissement", de "transformer ce qui peut être a priori perçu comme un poids pour la collectivité et pour les familles en croissance dynamique, en emplois, en développement économique".

Tout faire pour "permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible" et donc miser d'urgence sur l'adaptation du logement des personnes âgées et "mettre en œuvre sans tarder un programme national de gérontotechnologies". Tels sont également les enjeux prioritaires mis en avant par François Rivière, dont on devrait entendre reparler bientôt puisqu'il doit

Imprimer

[Aller plus loin sur le web](#)

La liste complète des collectivités primées, avec présentation de leurs actions

[A lire aussi sur Localtis.info](#)

- 07/10/2010
Un milliard d'euros pour la ville de demain
- 04/10/2010
Plus de 4 milliards d'euros pour le développement du numérique
- 18/06/2010
La mission "Vivre chez soi" propose dix-huit mesures innovantes
- 19/02/2010
"Vivre chez soi" : une mission pour favoriser le maintien à domicile
- 27/02/2009
La mission "stratégie de logement des collectivités territoriales" se précise
- 16/12/2008
Une centaine de projets urbains distingués au premier Concours national des villes

Actualités du jour

CONVENTION DE L'ADCF
Appelées à une nouvelle étape, les communautés s'interrogent sur leur moteur fiscal

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Les grandes villes à l'heure de Grenelle 2

ENFANCE
Protection des mineurs contre les sectes : la Miviludes compte sur les collectivités

STRATÉGIE 2020
Quelle place pour les collectivités dans l'Union de l'innovation ?

<http://www.localtis.info/cs/ContentServer?c=artVeille&pagename=Localtis%2FartVeille%2FartVeille&cid=1250260468627>

remettre "dans quelques semaines" au gouvernement un ensemble de propositions sur "la façon de mieux prendre en charge nos aînés dans les territoires".

De même, avant de remettre les trophées à chacun des lauréats, Augustin de Romanet, le directeur général de la Caisse des Dépôts, avait souligné combien "la question du vieillissement va être dans les années à venir un vrai sujet d'intérêt général" et évoqué à ce titre les principales formes d'engagement du groupe Caisse des Dépôts dans le domaine de la prise en charge de la dépendance, que ce soit comme investisseur en fonds propres dans les Ehpad, via ses filiales Icade ou SNI pour la réalisation de logements innovants destinés aux aînés ou encore, du côté des fonds d'épargne, par des prêts permettant de financer des établissements médico-sociaux (prêts "Phare"). Sans oublier, dans le cadre de l'emprunt national et de ses volets économique numérique et "ville durable", une enveloppe destinée aux développements de nouveaux services et "une attention particulière portée à la e-santé".

Claire Mallet

DÉPENDANCE

Concours national des villes :
60 collectivités récompensées
pour leurs politiques en faveur
des aînés

SOCIAL

Premier congrès du Mouves :
les collectivités s'y intéressent
de près

CULTURE

Le rapport de Montgolfier
bouscule le monde du
patrimoine

HABITAT

Eurostat et USH : deux visions
différentes du logement des
jeunes

COMMANDE PUBLIQUE

Un PPP pour enfouir des lignes
électriques ?

ENVIRONNEMENT

Grande-Synthe élue "capitale
française de la biodiversité
2010"